Concertation Publique

Opération Grand Site Cité de Carcassonne

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST
de la Cité de Carcassonne

Document de Communication du projet

Participez, donnez votre avis

Touristes, habitants, acteurs économiques, associations

www.grandsite-carcassonne.fr

SOMMAIRE

CHAPITRE 1
LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LE PROGRAMME DE L'OGS p5

1.1 Le Programme d'Actions

1.2 Les Orientations Stratégiques

1.3 Un Projet Global de Gestion des Flux

CHAPITRE 2
VALORISER L'ENTRÉE *EST* PAR LA PORTE DE LA NARBONNAISE p13

2.1 Le Contexte du Projet

2.1 L'Accueil Cité en Porte Narbonnaise

2.3 Le Schéma de Circulation du Secteur *Est* Porte Narbonnaise

CHAPITRE 3
LE DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN ENTRÉE *EST* PORTE NARBONNAISE p19

- Action n°3 - Requalification des fossés (inclus initialement dans l'axe 1.1)

- Action n°6 - Aménagement de la Promenade de la Narbonnaise

- Action n°7 - Aménagement du parking de délestage 1000 VL + 50 cars

- Action n°7.4 - Reprise des accès au parking Cité Porte Narbonnaise, et reprise du carrefour de la rocade

- Action n°8 - Requalifier le parking Delteil en stationnement réservé Cité

- Action n°9 - Aménagement du parking Tripier-Trivalle 180 VL

CHAPITRE 1
LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LE PROGRAMME DE L'OGS

1.1 Les Orientations Stratégiques

1.2 La Stratégie d'Intervention

1.3 Un Projet Global de Gestion des Flux

1.1 - LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations de projet de l'OGS de Carcassonne sont le résultat du diagnostic et de la concertation engagée qui ont mis en lumière trois orientations pour finaliser un projet cohérent de valorisation du paysage et d'amélioration de la fréquentation du Grand Site de Carcassonne

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE VISITE EN COEUR DE PROJET (Cité, Porte Narbonnaise, Porte d'Aude, Liaison Cité-Bastide).

Cité et Porte Narbonnaise : La poursuite de l'amélioration qualitative des aménagements et équipements existants en Cité et Porte Narbonnaise, adaptée aux différents publics et usagers (visiteurs, résidents, commerçants...) représente un des objectifs prioritaires du projet OGS. Pour être en capacité de gérer la fréquentation actuelle et future, le Grand Site doit se donner les moyens de la diffuser sur l'ensemble des patrimoines présents à Carcassonne, au moyen de la mise en valeur de l'écrin du monument historique, de l'attractivité d'offres culturelles et touristiques et de la gestion des sites de stationnements. Cette réorganisation passe par la qualité des cheminements piétons pour inviter à la découverte, l'accessibilité des groupes et publics spécifiques, l'accès des résidents, et professionnels.
L'accès par la porte d'Aude : aujourd'hui encore confidentiel, offre une vue spectaculaire sur la Cité : la hauteur du coteau de l'Aude et la silhouette fière du château Comtal «dramatisent» la vue sur la Cité Rue Barbacane, en contrebas des remparts

Porte d'Aude : l'accès par la Porte d'Aude reste aujourd'hui assez confidentiel malgré les vues saisissantes sur la Cité qu'il offre et l'accès historique qu'il permet par la Barbacane.

La liaison Cité Bastide : Améliorer les voiries dégradées et réinvestir les espaces délaissés

ORIENTATION 2

ÉLARGIR LA DÉCOUVERTE PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE DU GRAND SITE DE CARCASSONNE

Le patrimoine riche et varié, au-delà de la seule Cité protégée, est encore méconnu du grand public. Le Plan de fonctionnement prévoit la valorisation du Grand Carcassonne à cette échelle élargie.

La Bastide :
La morphologie «bicéphale» de Carcassonne organisée en deux pôles urbains bien distincts hérités du Moyen-Âge, est une des caractéristiques forte de l'identité de la ville. Pourtant, et malgré un patrimoine urbain et architectural de qualité, la Bastide reste aujourd'hui peu reconnue par les visiteurs. La requalification du secteur stratégique du Pont-Vieux, à l'articulation entre Cité et Bastide, apparaît comme un enjeu majeur pour assurer un balancement du fonctionnement touristique et urbain entre ces deux polarités.
La requalification de nombreux délaissés, la reconquête marchande de vitrines désaffectées, la mise en valeur de courées et ruelles compléteront l'attrait naturel des lieux de vie de charme (place Carnot, …) sans prétendre se substituer à l'attrait spectaculaire de la Cité.

Les bords d'Aude et l'Île :
La présence de la vallée de l'Aude et de l'Île à la charnière entre Cité et Bastide, offre une respiration végétale bienvenue entre les deux pôles urbains d'aspect très minéral. Cet espace de nature, d'ombrage et de fraîcheur participe à la qualité paysagère du Grand Site et présente un vrai potentiel pour devenir un «coeur naturel-urbain» et élargir l'offre touristique. La réouverture d'une partie de l'Île, envahie par des arbres inadaptés aux milieux humides (cèdre,...) peut permettre une mise en scène spectaculaire de la Cité.

Le Canal du Midi :
Le Canal du Midi, offre, au sein de l'urbanisation de Carcassonne un espace de promenade privilégié qui se poursuit aux échelles de l'agglomération et interrégionale. Ce potentiel reste à valoriser et
doit être mis en liaison avec la Bastide et la Cité en requalifiant des secteurs clefs : pôle Gare/Port et Bastide, berges d'Aude (Pont Vieux jusqu'à la Porte d'Aude). S'il est relié au territoire du Grand Site, le Canal du Midi sera porteur d'activités en développement : tourisme culturel, cyclotourisme...

Le vignoble du site Classé :
Les paysages viticoles de qualité au sud de la Cité forment un écrin préservé (site classé) qui valorise remarquablement la silhouette des remparts. Ce contact direct avec la Cité garantit les vues à la fois depuis les remparts (vue sur les vignes) et depuis les vignes (valorisation de la célèbre silhouette des enceintes par la vigne). La proximité entre les deux offre des possibilités de création de cheminements dans la vigne en lien avec la Cité et les berges de l'Aude, et ouvre à la reconnaissance d'autres vignobles de renom et villages de caractère du territoire, ainsi qu'à l'œnotourisme. Par cette mise en perspective du patrimoine viticole, Carcassonne devient le point de départ de cette découverte en rayonnant sur les territoires de l'Aude et du Languedoc-Roussillon.

ORIENTATION 3
OPTIMISER L'ORGANISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DONT LE TERRITOIRE NE PEUT SE PASSER

La Cité a su à l'initiative de nombreux commerçants, héberger et nourrir résidents comme visiteurs et s'accommoder tant bien que mal des pics de saturation. Toute amélioration implique de proposer des offres adaptées qui invitent à prolonger la visite et permettent d'attirer de nouveaux publics tout au long de l'année. Elle passe par l'intensification du grand site et de ses abords : donner plus à faire, à voir et à déguster.

Quatre objectifs principaux se dégagent :
- Diversifier l'offre pour les différents publics (famille avec enfants, seniors, groupes)
- Augmenter la durée de visite par l'extension des périmètres découverts
- Permettre un autre regard et d'autres expériences des lieux en intensifiant l'expérience à vivre au-delà de la seule découverte à voir qui prédomine actuellement.
- Susciter l'envie de revenir à Carcassonne

Il s'agit donc de créer des valeurs ajoutées qui :
- intensifient la découverte pour allonger les durées de visite (excursionnistes autour de 30% au Mont Saint Michel, 54% à Carcassonne dont une partie en résidence hors département)
- amènent à dépenser plus avec satisfaction et développer des niches de clientèles
- allongent la saison, motivent les visites en arrière- saison et en hiver
- suscitent le retour des primo-visiteurs (première visite) - dont le taux beaucoup trop important (62% à Carcassonne en comparaison avec 33% au Mont Saint Michel,) signifie probablement la faiblesse relative du taux des «revenants» - en valorisant tous les potentiels de cette destination qui a tout à gagner du développement d'une attractivité à toutes les échelles du territoire. Aujourd'hui, l'offre de chalandise de boutique adaptée aux consommations habituelles de certaines catégories de publics étrangers fait défaut à Carcassonne, notamment sur les lieux où ces publics l'attendraient.

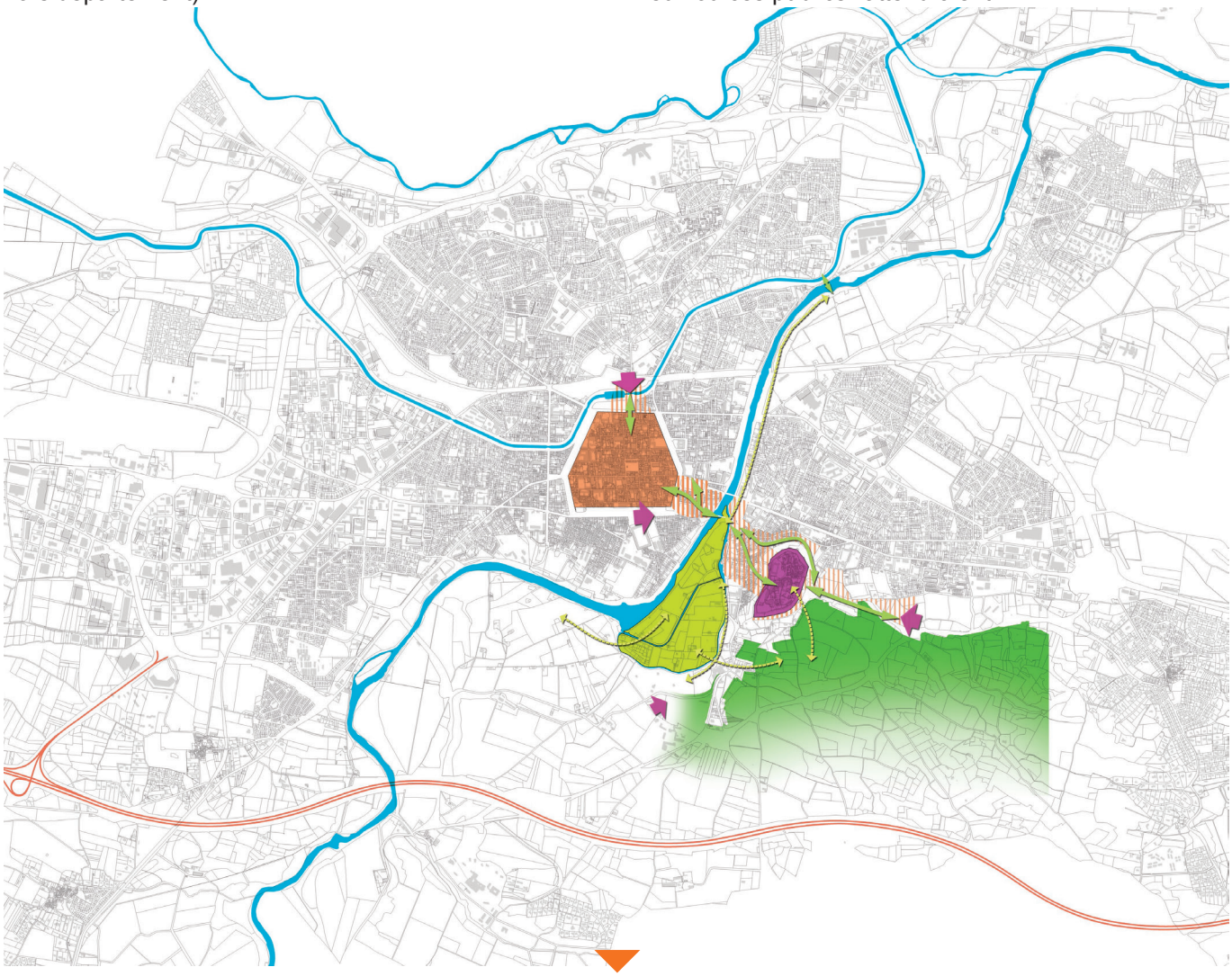

LES TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

AXE 1	AXE 2	AXE 3
Améliorer les conditions d'accueil et de visite en cœur de projet (Cité, Porte Narbonnaise, Porte d'Aude, Liaison Cité Bastide)	Elargir la découverte patrimoniale et paysagère du Grand Site de Carcassonne	Optimiser l'organisation des etombées économiques dont le territoire ne peut se passer

1.2 - LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

La stratégie d'intervention peut se résumer en une seule phrase : pour répondre aux trois orientations fixées, **il faut diffuser les publics à l'échelle du Grand Site de façon plus équilibrée en améliorant les conditions d'accueil et en valorisant les patrimoines.**

• Actuellement, l'essentiel de l'accès en saison se concentre à l'Est, côté Porte Narbonnaise. Demain, l'accueil doit aussi pouvoir se faire en Bastide (ouest), au pôle Gare SNCF / Canal du Midi (Nord) et en vallée d'Aude (sud) et par le Grand Paysage. L'entrée Narbonnaise restera principale, car elle est pratique et équipée. Mais l'allégement d'une partie de l'accueil permettra de revaloriser l'espace au profit : - du patrimoine, de l'écrin de la Cité et de ses perspectives ; - des visiteurs grâce à la qualité des stationnements, des circulations douces, des vues sur la Cité - des habitants et professionnels de la Cité grâce à des stationnements réservés plus vastes et plus fonctionnels, et à une rationalisation des livraisons. Cela contribuera à ce que l'orientation 1 **«Améliorer les conditions d'accueil et de visite existants»** soit atteinte.

• Quant aux **«nouvelles» entrées** par Bastide, Gare-Canal et bords d'Aude, grand paysage, elles permettront de répondre directement à l'orientation 2 **«Élargir la découverte patrimoniale et paysagère du grand site»** : elles mettront en effet directement les visiteurs au coeur de ces espaces de découverte en lien avec le «phare» que constitue la Cité. Loin de concurrencer la Cité, elles viendront au contraire la conforter et renforcer plus largement l'économie touristique de Carcassonne, de l'agglomération, de l'Aude et de la Région : elles favoriseront en effet l'allongement des temps de séjour, elles **diversifieront les motivations de visite** et élargiront les possibilités de consommation. Elles conforteront les possibilités de **rayonner sur le territoire**, par les différents modes de déplacements tout à la fois offerts en **intermodalités** : voiture, mais aussi voiture et vélo électriques, train, vélo, bateau et randonnée.

• Enfin cette **nouvelle répartition élargie de l'accueil du public** permettra de répondre à l'orientation 3 : **Optimiser les retombées économiques.** Carcassonne bénéficie d'un surcroît de publics étrangers relativement aux autres grands sites, sans bénéficier proportionnellement de leur plus grande propension à consommer les ressources du territoire. Le panier moyen ne pourra augmenter que si **une offre en rapport avec leur niveau d'exigence** généralement supérieur, voit le jour.

Par ailleurs le taux de primovisiteurs est très important : c'est un gisement pour l'avenir, mais c'est aussi le reflet d'une difficulté à fidéliser ses publics. **La diversification des «expériences à vivre»** de la destination, avec ses ambiances contrastées promues, ses pratiques de découverte patrimoniales mais aussi environnementales, artistiques, récréatives voire ludiques, va contribuer à donner le sentiment que l'on est loin d'avoir fait le tour de ce qu'il y a à voir, à l'inverse du sentiment dominant aujourd'hui.

Les perspectives d'incitation de reconquête du foncier disponible et l'accompagnement de l'initiative privée, de produits dérivés identitaires, de métiers d'art et artisanats à encourager là où les flux vont croître (notamment aux abords de la place Gambetta et au pôle gare) , doivent contribuer à l'augmentation des retombées économiques comme à l'appropriation des traits identitaires de ce territoire. Enfin le grand site est l'occasion d'une introduction à un **territoire viticole** et agricole et au-delà au pays cathare et audois dont les ressources doivent motiver un séjour prolongé : cela va de pair avec la nécessité que le grand site participe à une stratégie de **conquête de visiteurs** autour de son image affirmée et renouvelée. Le partenariat avec les professionnels de ces métiers, dont le Château Comtal avec le CMN et l'office de tourisme territorial, sera crucial à cet égard.

Cela ne doit pas faire oublier que le premier levier de retombées économiques du tourisme réside dans l'hébergement, et que la montée en puissance notamment des publics de groupe ne se fera que si l'on sait saisir les occasions d'hébergements de groupes supplémentaires en tirant parti du foncier d'exception disponible, en particulier à terme de l'ancien hospice, ou d'autres espaces vacants .

DIFFUSION RÉPARTIE SUR LE GRAND SITE ENCADRÉ PAR LES PORTES D'ENTRÉES

Les principes retenus du schéma de fonctionnement :

1. Un redéploiement et une requalification des stationnements au vu des portes d'entrées du Grand Site
2. Une gestion des flux optimisée
3. Un accueil qualifié
4. Un politique de valorisation patrimoniale et paysagère
5. Une politique de développement durable

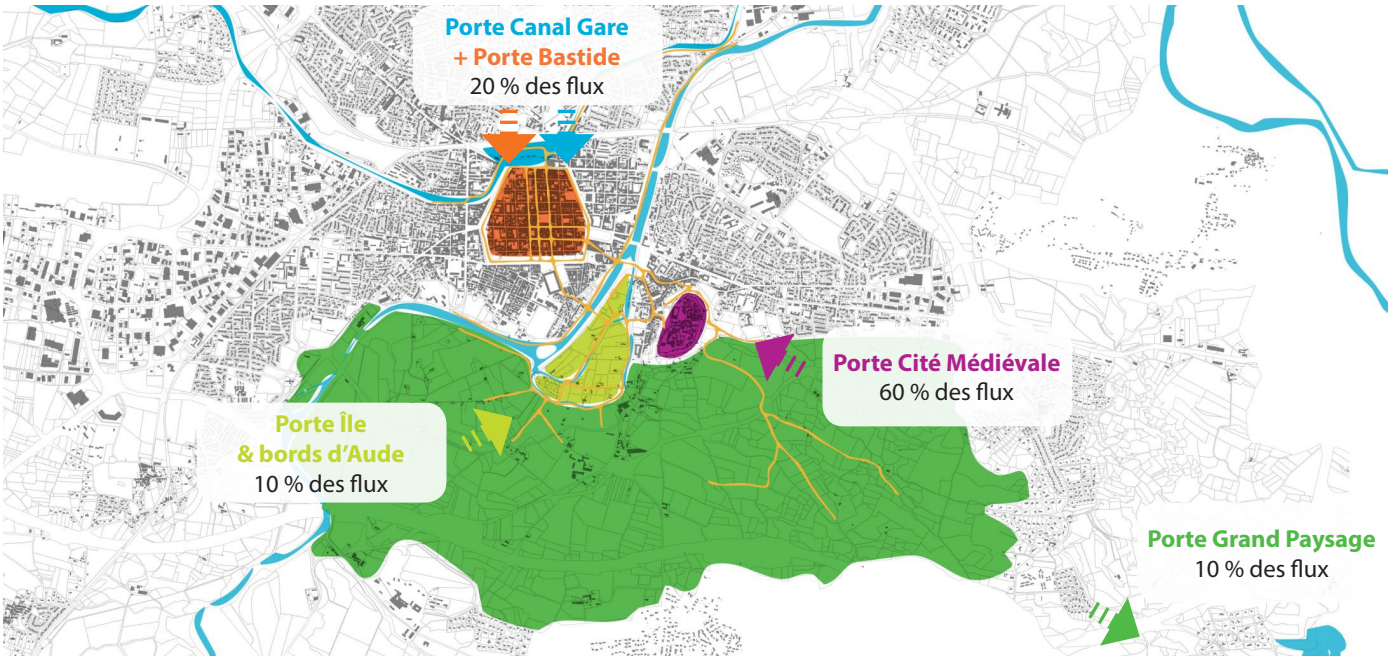

Les objectifs de l'Opération Grand Site en terme de gestion des flux touristiques

1.3 - UN PROJET GLOBAL DE GESTION DES FLUX

OBJECTIF DE RÉÉQUILIBRAGE DES FLUX POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LES CONDITIONS DE VISITE

REDÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE PARKINGS ET SERVICES ASSOCIÉS

UN SYSTÈME DE PARKINGS REQUALIFIÉS ET OPTIMISÉS AVEC LES SERVICES ASSOCIÉS :
UNE GESTION DES FLUX MAITRISÉE

• **Une réorganisation des stationnements en cœur de projet au vu des publics et des affluences touristiques.**
La répartition équilibrée des visiteurs sur le Grand Carcassonne et la **mutualisation de l'offre de stationnement** permet de requalifier les aires de stationnements du secteur de la Narbonnaise aujourd'hui engorgé : végétalisation, traitement de sols filtrants, circulations douces dirigées sur la « Promenade de la Narbonnaise » pour améliorer l'approche des visiteurs à l'image des Grands Sites de France.

Ce gain d'espace sur le secteur Narbonnaise, offre aussi davantage de possibilités pour un fonctionnement optimal de la Cité : avec Delteil et Tripier affectés aux professionnels et habitants en haute-saison, les stationnements, les livraisons et l'accueil clients des hôtels bénéficient d'un espace plus confortable déchargé de l'encombrement des flux de visiteurs.

Dans ce sens **les fossés sont débarrassés des stationnements** pour restituer les remparts au public.
La création d'un accès Ouest avec reroutage sur les parkings disponibles en bastide permet d'exploiter le potentiel de la ville sans alourdir les investissements à venir.
La valorisation d'une entrée Sud à terme **« au fil de l'eau »** à partir du camping et de l'aire de camping car.
L'optimisation du potentiel existant en terme de stationnement : parking du stade Domec, parcelle EDF en bord d'Aude , etc…

Aujourd'hui

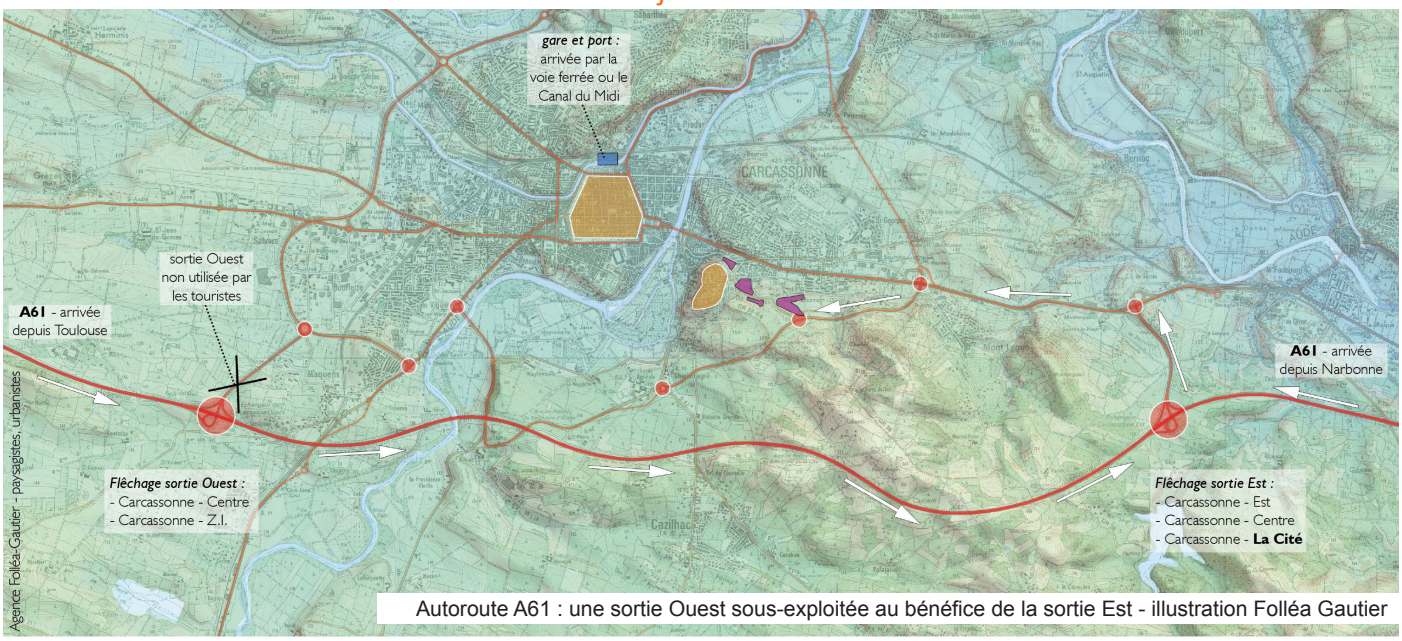

Autoroute A61 : une sortie Ouest sous-exploitée au bénéfice de la sortie Est - illustration Folléa Gautier

• Un redéploiement et une revalorisation des stationnements au vu des «entrées» du Grand Site Fonctionnement actuel

Demain

Autoroute A61 : une nouvelle stratégie directionnelle depuis la sortie Ouest - illustration Folléa Gautier

SCHÉMA GLOBAL D'ACCESSIBILITÉ

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ :

L'étude du groupement Systra Sareco engagée en 2016 a permis de finaliser le schéma de fonctionnement des déplacements et des services associés à mettre en place dans l'Opération Grand Site. Le schéma d'accessibilité retenu est le suivant soit :

- une entrée Ouest affirmée « Cité- Porte d'Aude », « Bastide »

- une entrée Est confirmée avec le parking de Délestage comme parking touristique.

- une signalisation dynamique pour marquer les disponibilités en temps réel

- une signalisation particulière pour les hôtels- des cheminements piétons de liaison confirmés entre la Cité et le parking de Délestage entre la Bastide et la Cité entre le parking de l'île et la Cité entre le camping et la Cité entre la Cavayère et la Cité

- entrée verte

- Des services associés:- bus- liaison agglomération – lignes 8 ou 4

- navette pour PMR entre le Délestage et la Cité

- autres services : locations vélos, local technique et de gestion générale à Délestage, information centralisée, bornes électriques.

- Les parkings Tripier et Delteil sont réservés au fonctionnement de la Cité

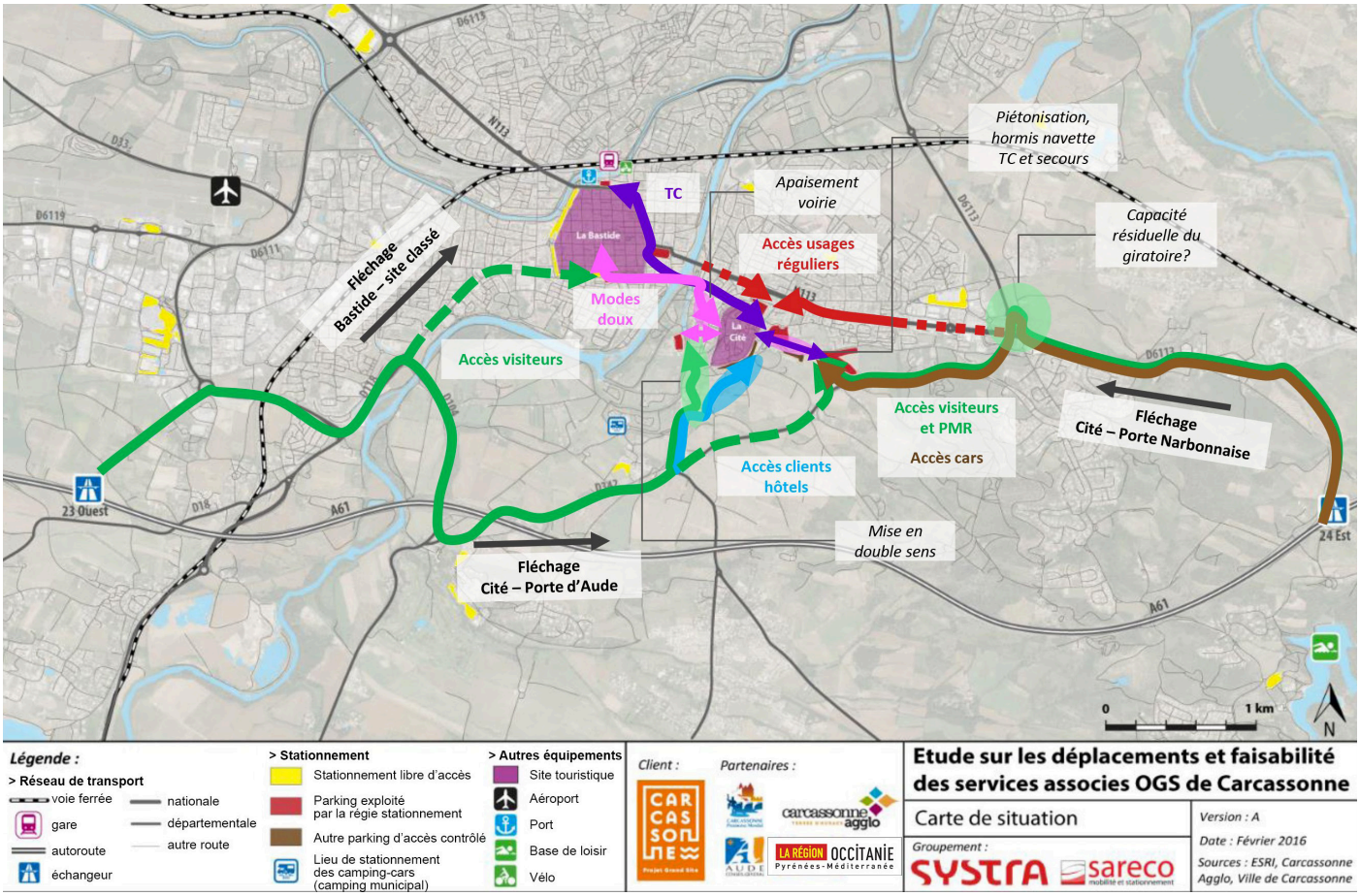

CHAPITRE 2
VALORISER L'ENTRÉE *EST* PORTE NARBONNAISE

2.1 - Le contexte du projet

2.2 - Accueil Cité en Promenade Narbonnaise

2.3 - Le schéma de circulation du secteur est Porte Narbonnaise

2.1 - LE CONTEXTE DU PROJET

La gestion des flux est une problématique importante de l'OGS de Carcassonne. En effet la Cité reçoit chaque année 2 millions de visiteurs qui arrivent principalement par voie routière en mode individuel en V.L, campings cars ou motos. Les parkings principaux d'accueil des touristes sont actuellement situés en Porte Narbonnaise avec :

- Le parking de Délestage d'une capacité actuelle de 1000 places y compris autocars et campings cars – l'espace réservé actuel est de 8500m2.
- Le parking Delteil d'une capacité de 540 véhicules en proximité de la Cité
- Le parking Tripier d'une capacité de 200 véhicules

Ces trois parkings sont municipaux, gérés par un EPIC et sont complétés par un parking privé appelé « parking Pautard » d'une capacité de 240 places

Ces espaces touristiques sont complétés par des espaces réservés usagers Cité depuis 2016 avec le dégagement des voitures des fossés d la Cité : Tripier est destiné aux commerçants et habitants, Delteil aux touristes pour 150 place et aux abonnés.

L'amélioration du confort des accès passe par une modification du fonctionnement actuel autour de la Porte Narbonnaise, dont l'aménagement fait partie du cœur de projet OGS.

Le cœur de projet du Grand Site tel qu'il a été défini permettra de mieux gérer les arrivées et l'accueil des visiteurs en diversifiant les portes d'entrées et en maîtrisant mieux les flux par une gestion dynamique des stationnements. Néanmoins la porte Narbonnaise a vocation à rester l'entrée principale. L'amélioration de l'accueil et du confort des accès passe par une modification du fonctionnement actuel autour de la Porte Narbonnaise, dont l'aménagement fait partie du cœur de projet OGS mais également dans la Cité par la reconquête des espaces publics et la valorisation patrimoniale.

De même la valorisation de l'entrée par la porte d'Aude avec la requalification des accès permettra un décongestionnement de la porte Narbonnaise ; le parking de l'île d'Aude a été réalisé dans cet objectif. Les parkings de la Bastide pourront également être utilisés pour servir de stationnement complémentaires, en particulier le parking Gambetta (le plus proche de la Cité), le parking Chénier, le parking des Jacobins qui sont des parkings souterrains à gestion informatisée.
Les parkings de surface en périphérie de la bastide constituent des réserves importantes de places de stationnement principalement en été. La rive droite du Pont Vieux en prolongement de l'accès Porte d'Aude est également un enjeu de l'OGS1.

Une fois ce coeur de projet revalorisé, le programme OGS s'attachera à son périmètre élargi en portant les efforts sur quatre secteurs successifs :

- L'île d'Aude et les bords d'Aude,
- la liaison Cité–Bastide,
- le secteur du canal –gare
- le grand paysage en Sud Cité.

Des études complémentaires ont d'ores et déjà précisées certaines conditions de réalisation : l'étude de faisabilité touristique, l'étude de déplacement et l'étude paysagère, environnementale et économique.

2.2 - ACCUEIL CITÉ EN PROMENADE NARBONNAISE

LE PROJET : UNE PRIORISATION D'ACTIONS EN COEUR DE PROJET PORTE NARBONNAISE

Plusieurs actions sont nécessaires et participeront d'une meilleure intégration du site à son environnement tout en améliorant les conditions d'accueil à la Cité de Carcassonne, inscrite au patrimoine mondial de l' Unesco.
- Action 3 : requalification des fossés de la Cité de Carcassonne
- Action 5 : aménagement d'un centre d'accueil
- Action 6 : aménagement de la promenade narbonnaise depuis les parkings d'accueil jusqu'à la porte de la Cité
- Action 7 : aménagement du parking Cité porte Narbonnaise (ex-délestage)
- Action 7.4 : reprise des accès du parking Cité Porte Narbonnaise et du carrefour de la rocade
- Action 8 : requalification du parking Delteil en stationnement réservé Cité et espace paysager sur le plateau haut de Delteil
- Action 9 : requalification du parking Tripier- Trivalle en stationnement saisonnier de quartier et Cité.

Ces actions font système à l'entrée Est de la Cité et constitue un ensemble d'aménagement cohérent et coordonné répondant à des conditions d'intégration paysagère et environnementale et patrimoniale. L'étude d'impact réalisée concomitamment par le Syndicat Mixte précisera ces conditions ainsi que les études archéologiques et historiques sur les sites MH. L'action 5 sera traitée à part dans les maîtrises d'œuvre.

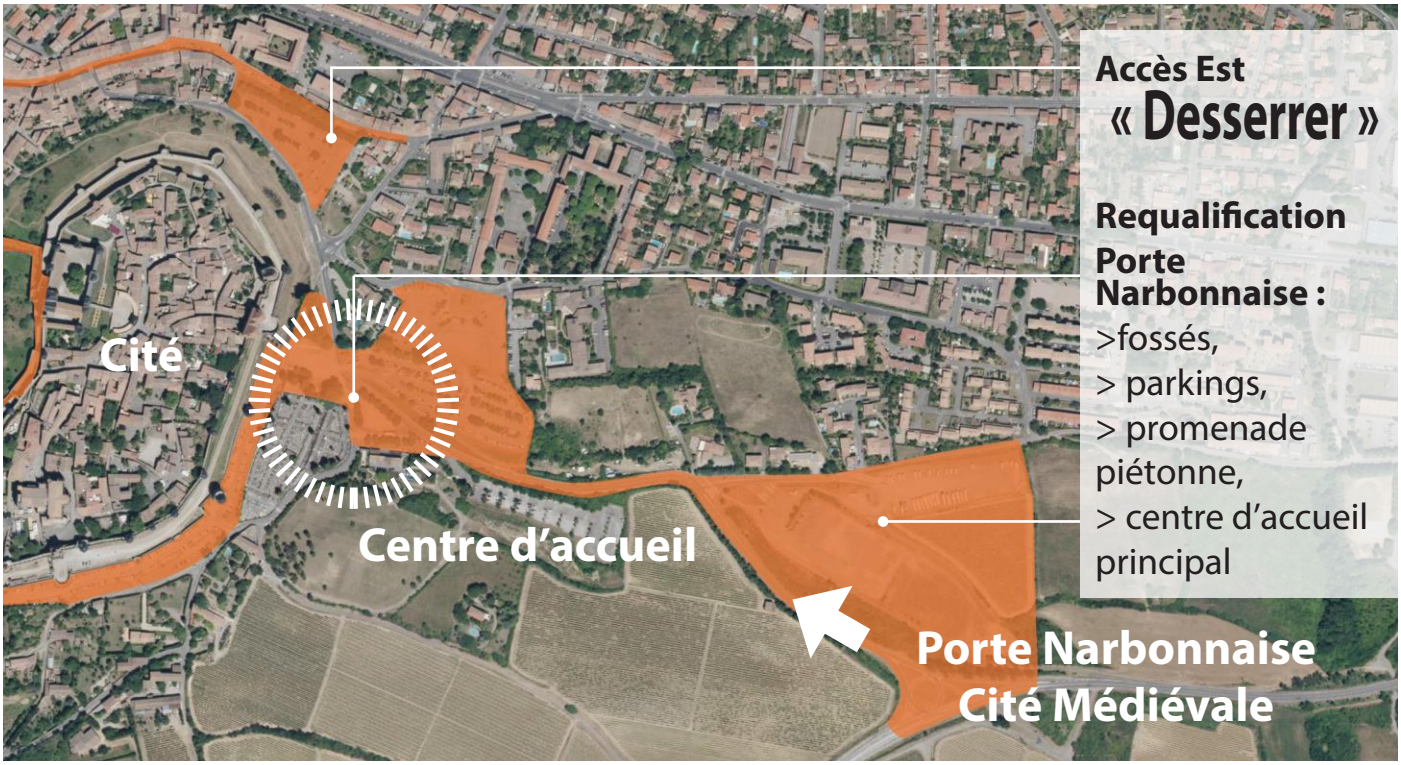

Entrée Est Porte Narbonnaise - Le Prado actuel

2.3 - Le schéma de circulation du secteur *est* Porte Narbonnaise

Principes généraux du schéma de circulation
- Une entrée unique depuis la rocade Sud par une voie à aménager depuis le rond-point prévu pour les flux touristiques.
- Capacité : 1000VL, 20 autobus, 50 places motos et emplacements campings cars.
- Local technique au plus prés des accès voiture et autocars.
- Départ navette vers la Cité au parking.
- Une piétonisation de la voie médiévale sur 450 m avec une largeur de 3 mètres minimum
- Une voie circulante pour les navettes, les secours, les personnes autorisées sur des horaires spécifiques (rôle des bornes) – largeur 3,5 m en voie unique.
- Le dégagement du plateau haut de Delteil (réserver fonctionnement (zone de retournement, autres dont éventuel centre d'accueil, service PMR …)
- Des accès livraisons et habitants par la rue Gustave Nadaud et la montée Gaston Combeleran et éventuellement par la voie médiévale
- Des accès Hôtels par le chemin des anglais
- Des parkings Tripier et Plateau bas de Delteil réservés au fonctionnement Cité et abonnés

Rappel de l'ambition initiale :
proposer un cheminement confortable pour que les visiteurs stationnent à Délestage avec mise en ambiance sur les 500 m les séparant de la porte narbonnaise.

Plusieurs limites :
1. Conflits d'usages à anticiper sur la voirie et au niveau du Prado :
-Navettes bagages des clients groupes des hôtels
-Dépose minutes (matériel, marchandises…)
-Accès pour les livraisons jusqu'à 10h00
-Accès secours
-Navette parkings (capacité 20 à 30 places) entraîne risque de congestion de part et d'autre du tronçon en voie unique si géré en circulation alternée.

2. Largeur de voiries :
Problématique de l'accès Pautard qui mobilise une largeur d'au moins 7 à 8 m en début de cheminement d'ou le choix du Conseil Syndical de ne plus autoriser l'exploitation de ce lieu en parking.

Scénario envisageable pour la voie médiévale :
Évolution de l'infrastructure : voie unique, voie unique à double sens alternée, voie double avec acquisition foncière.

Solutions de régulation des circulations : séparation temporelle des flux (affectation de créneaux horaires de circulation par usagers, séparation des fonctions par type d'usagers (affectation d'itinéraires par usagers), régulation par système de plots escamotables et feux

Différents scénarios :
- Sens unique avec navette
- Voie unique circulation à double sens avec navettes
- Maintien du double sens avec navettes

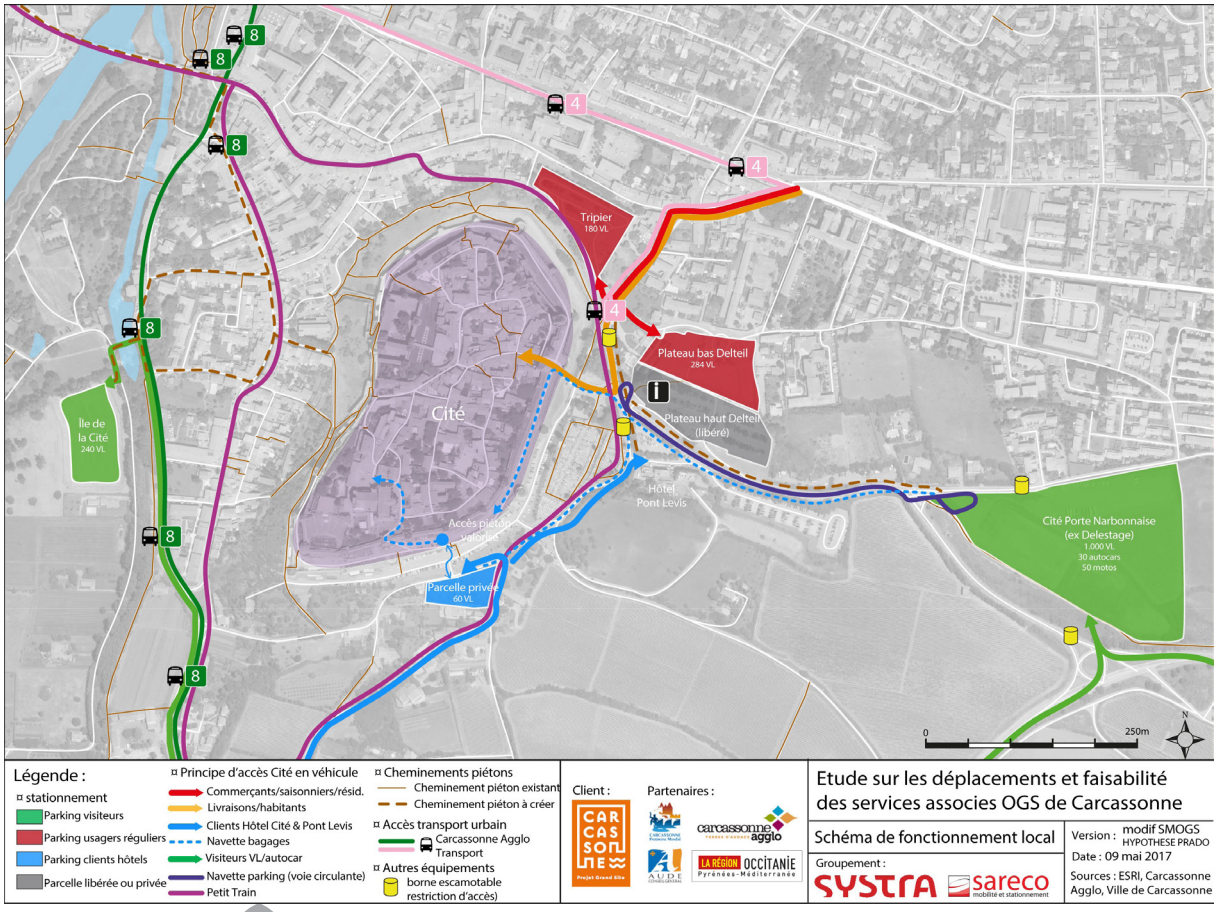

ACTION 7.4 : ACCÈS DÉLESTAGE

La reprise des accès du parking Cité Porte Narbonnaise,et du carrefour de la rocade

Objectifs visés :

- Requalifier l'accès de la cité côté Porte Narbonnaise,
- Assurer un cheminement sûr, lisible et accessible pour les modes doux,
- Dissocier les circulations piétonnes des espaces de circulation véhicules,
- Améliorer l'accès au parking Cité Porte Narbonnaise (ex-délestage),
- Améliorer l'aménagement existant du stationnement en termes de paysage et d'environnement,
- Aménager et sécuriser le carrefour de la Rocade RD 6161 et la Voie Médiévale,
- Aménager et embellir le carrefour de la Voie Médiévale et du chemin de Montlegun,
- Coordonner les aménagements voiries avec le futur projet sur le parking Cité Porte Narbonnaise (ex-délestage),
- Limiter l'impact du projet sur l'environnement, tant en phase chantier que tout au long de sa durée de vie (bruit, matériaux, imperméabilisation des sols et gestion des eaux de ruissellement, etc.)
- Traiter les délaissés en bordure de rocade et faire des propositions de requalification dans le cadre du nouvel aménagement.

À certains endroits les emprises pouvant être limitées, la priorité des aménagements doit être donnée telle que définie ci-dessous, dans le respect de la réglementation existante, de la loi LAURE (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie), et de la loi pour l'égalité des droits et des chances (Loi « handicap ») :

Agence Technique Départementale ATD11 L'ingénierie au service des collectivités

Solution 2: Sol 1 + Giratoire sur la RD 6161

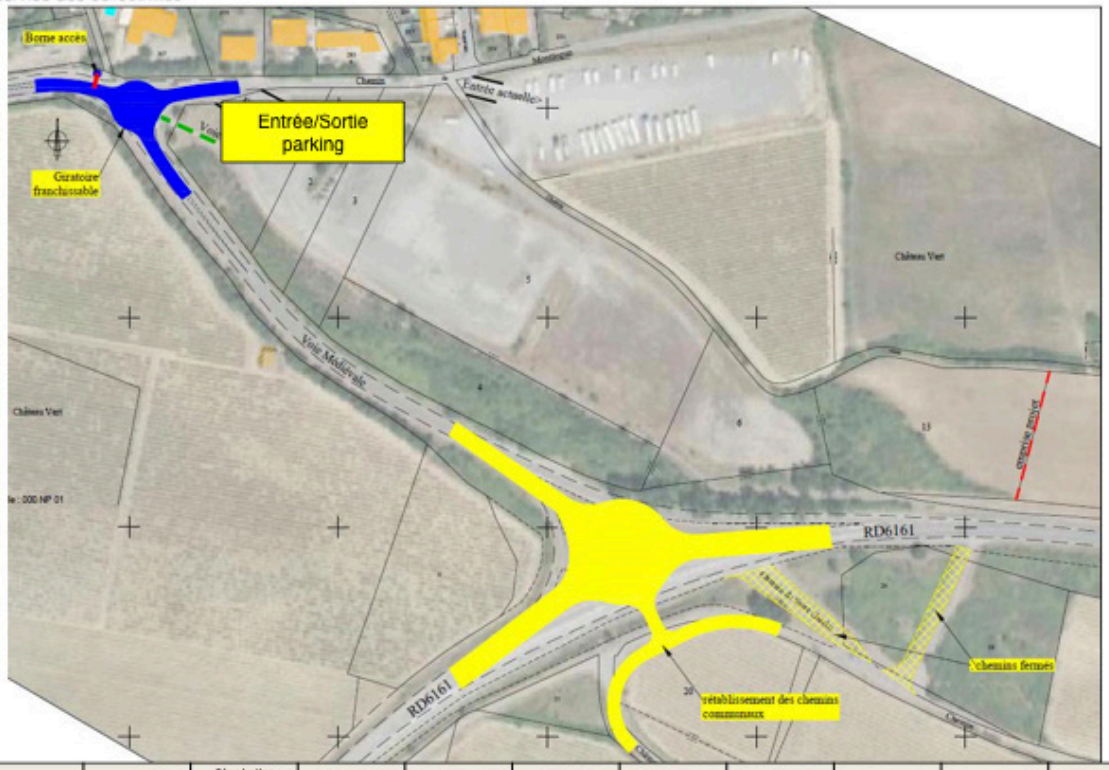

	Porte d'entrée architecturale	Sécurisation carrefour Voie Médiévale/ RD6161	Gestion bornes d'accès	Stationnement intempestif voie Médiévale	Impact sur le parking	Contraintes environnementales	Contraintes techniques	Acquisition	Planning opération	Coût
Solution 2	+	++	+	=	+	-	-	-	-	=

CHAPITRE 3
LE DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN ENTRÉE *EST* PORTE NARBONNAISE

- Fiche action n°3 - Requalification des fossés (inclus initialement dans l'axe 1.1)

- Fiche action n°6 - Aménagement de la Promenade de la Narbonnaise

- Fiche action n°7 - Aménagement du parking de délestage 1000 VL + 50 cars

- Action n°7.4 - Reprise des accès au parking Cité Porte Narbonnaise,

& reprise du carrefour de la rocade

- Fiche action n°8 - Requalifier le parking Delteil en stationnement réservé Cité

- Fiche action n°9 - Aménagement du parking Tripier-Trivalle 180 VL

Action 3
La libération des fossés du stationnement & l'aménagement des espaces en vis-à-vis du monument.

La libération des voitures des fossés a permis au monument de mieux s'affirmer en rendant plus aisé la circulation piétonne et en offrant un espace de transition entre la Porte Narbonnaise et Saint Nazaire.

Situation du projet : au pied des remparts de la Cité

Projet : L'espace est réaménagé selon plusieurs séquences et entraine le visiteur à sortir des sentiers battus pour appréhender une autre Cité, celle de l'écrin patrimonial des remparts de la Cité, lices et fossés.

Principes de l'action
- Un dispositif de restriction d'accès est implanté aux différentes entrées (accès réservé uniquement aux secours et services, au festival
- L'emprise des fossés est ré enherbée, et les profils de talus de part et d'autres de l'emprise adoucis. Un cheminement piéton en stabilisé est aménagé.
- Un mobilier de confort est implanté afin de favoriser une bonne appropriation du lieu par le public.
- La séquence d'accès aux Fossés depuis la Porte Narbonnaise est requalifiée (mise en valeur de la Fontaine, reprise du revêtement de sol).
-Un accès à la Cité est maintenu pour les habitants et les professionnels par le Prado.

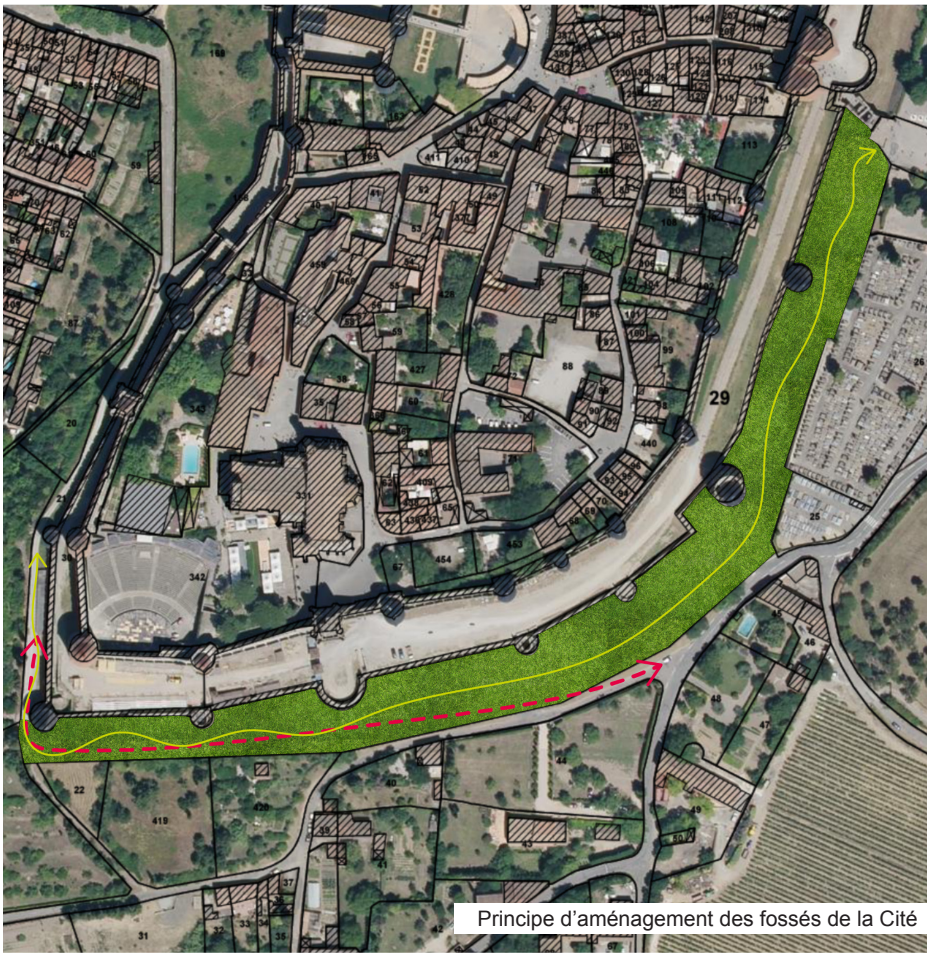
Principe d'aménagement des fossés de la Cité

La séquence promenade est une réhabilitation des fossés enherbés qui permet au public d'y déambuler et de faire le tour de la Cité en profitant des vues sur les remparts. La desserte riverains est assurée par un passage réservé accessible depuis le chemin des Anglais (protection par borne amovible). Il n'est matérialisé que par deux bandes de roulement stabilisées pour rester le plus discret possible. Il sert aussi de voie de service et de secours.

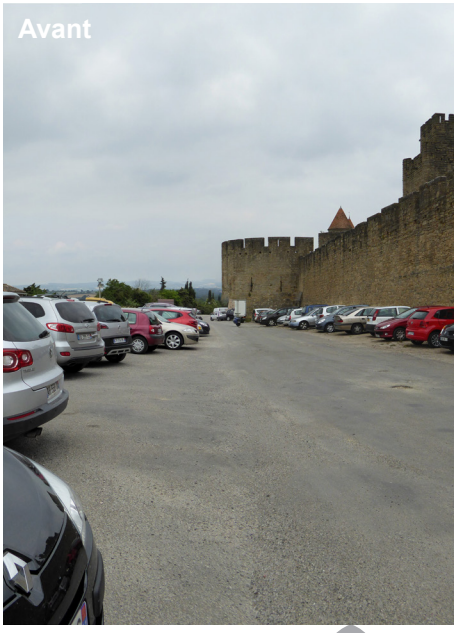

Principe d'aménagement des fossés de la Cité - illustration Folléa Gautier

L'aménagement des fossés de la Cité est concerné par une procédure de Monument Historique ; les fossés font partie intégrante du dispositif défensif de la Cité. La délimitation de la fortification est considérée comme l'ensemble des enceintes bâties et des espaces participant au système fortifié de la Cité (lices, fossés et contre-escarpes). Les parties considérées des fossés Est et Sud font partie de la fortification étant en partie délimités par la contre-escarpe côté Est et par une levée de terre coté Est, formant le fossé. Ces espaces appartiennent à l'Etat et ont été remise en dotation au Centre des Monuments Nationaux. Ces parties de la fortification font parties du site classé au titre du code de l'environnement.

Il est convenu dans ce cadre de mettre en valeur cet espace, libéré des véhicules depuis deux ans tout en respectant l'esprit initial du lieu. Une étude historique et archéologique est préalable pour la caractérisation du projet. Le diagnostic archéologique doit permettre de reconnaitre les vestiges éventuels (faubourgs médiévaux antérieurs à la croisade), la reconnaissance des profils historiques du fossé, la situation de l'existence de la contre-escarpe et la limite des fossés (levée de terre formant glacis et fossés). L'étude historique sur une partie de l'édifice permettra de comprendre les aménagements et restauration du 19eme et 20eme siècle afin de définir l'évolution morphologique et d'aménagement des lieux.

Objectifs visés

La requalification des fossés de la Cité a pour objectif de :
- Valoriser le patrimoine fortifié de la Cité et ses remparts,
- Retrouver une lecture claire de l'écrin patrimonial des remparts, lices et fossés : achèvement des efforts entrepris depuis Viollet-le-Duc, caractère et esprit de la fortification.
- Offrir aux visiteurs un espace de promenade et de détente à proximité de l'entrée narbonnaise,
- La problématique des entrées sorties dans la Cité sera prise en compte dans l'aménagement de l'esplanade du Prado, action 6 de l'OGS.

Principes de l'action :
- Permettre les déambulations piétonnes,
- Réaliser un passage discret de service pour l'accès au théâtre
- Refermer le passage actuel côté sud et le libérer de toutes les structures attenantes (baraque, barrières). Étudier la possibilité de refermer physiquement cet espace (continuité de la contre-escarpe et du glacis)
- Effacer la route d'accès (dite chemin des anglais) entre le fossé et le jardin du Prado et étudier la restitution partielle ou la consolidation de la contre-escarpe. Étudier architecturalement le passage piéton à cet endroit (ou ailleurs).
- Étudier en l'adaptant aux prescriptions archéologiques et historiques l'accès pour les véhicules du festival et les infrastructures et l'accès véhicule des habitants des parcelles AS420 et AS004.
- Étudier la création d'un accès piéton confortable depuis les fossés jusqu'à la Barbacane St Nazaire / tour Crémade, et la tour Cautières menant dans les lices de la Cité. Cet accès pourra être relié à l'aire d'accueil privée des hôtels de la Cité située sur la parcelle NT044.
- Reporter les accès actuels par les fossés sur le Prado :
- Report des accès véhicules des habitants.
- Report des accès navettes hôtels depuis l'aire d'accueil des hôtels de la Cité.
- Report des accès véhicules ponctuels des commerçants.
- Report des accès véhicules de livraison.

Aménagement
- L'aménagement paysager serait limité à la restitution du fossé dans une perspective de compréhension de l'espace défensif. Les sols devraient rester en herbe (traitement rustique), les niveaux des fossés et de contre-escarpe éventuellement modifiés selon les critères définis plus amont (gestion des eaux et continuité de la forme du fossé).

Action 6

Aménagement de la Promenade Narbonnaise.

Aménagement de la Promenade de la Narbonnaise depuis les parkings d'accueil jusqu'à la Porte de la Cité, Le parking de délestage et son accès depuis la rocade extérieure génèrent des conflits d'usages (bus, véhicules légers, piétons). L'accès actuel à pied à la Porte Narbonnaise est étroit et inconfortable, sur un trottoir peu ombragé et peu adapté à la circulation piétonne le long d'une voirie très fréquentée. Aux pieds de la Cité, le parking Delteil créé en fosse et le parking Tripier souffrent d'une mauvaise intégration paysagère, et offrent une image dévalorisante aux abords du Monument et ne traitent pas les circulations piétonnes.

Objectifs visés :
Le site d'accueil de la Porte Narbonnaise, qui restera la porte principale d'arrivée/départ des visiteurs de la Cité, mérite une requalification en faveur des piétons. Il s'agit de créer une liaison douce structurante, d'environ 450m, permettant de relier, par une véritable promenade piétonne confortable et sécurisée, le parking d'accueil touristique appelé «Cité-Porte Narbonnaise» (ex délestage) et la Porte de la Narbonnaise.

Le projet paysager doit proposer un aménagement piétonnier généreux à l'extrémité de la Promenade de la Narbonnaise, conservant l'accès et les usages liés au cimetière, articulant l'esplanade et le jardin du Prado, la place des Citadins, le parvis du futur centre d'accueil touristique de la Porte Narbonnaise pour lequel il a été décidé qu'il s'établirait en lieu et place de l'Hôtel du Pont Levis. Le long du parcours menant à la Cité, les perspectives qui s'ouvrent, au nord, sur le grand paysage de la Montagne Noire, et sur le Monument devront être valorisées.

La place du piéton doit devenir prépondérante.

Principes de l'action :
- Le projet s'inspirera du schéma de déplacement et le précisera pour intégrer les divers modes de circulations doux (piéton, cyclistes) et motorisés (véhicules légers, véhicule de livraison, navettes hôtels, navettes, bus de ville, bus Tour Operator...) en tenant compte du contexte paysager. Les modes doux seront renforcés : une place traversante est aménagée à l'articulation de la Porte Narbonnaise, de l'esplanade du Prado, du jardin du Prado (action 2.3 de l'OGS intégrée à l'action 6 Promenade Narbonnaise), du chemin des anglais, et de la place des citadins en lien avec la traversée de la rue Gustave Nadaud.
- L'accès au parking Pautard est supprimé afin de permettre l'aménagement de la promenade narbonnaise dans les conditions définies.
- Le projet tiendra compte de l'étude de faisabilité et de programmation de

Principe d'aménagement de la Promenade Narbonnaise - illustration Folléa Gautier

l'accueil touristique, et de l'étude du Parc Naturel Urbain.
- Le chemin de Montlegun sera reprofilé pour proposer une large promenade piétonne en réduisant la circulation motorisée à une voie ; des emprises sur les accotements pourront être étudiées.
- La position en balcon sur le Grand Paysage et les points de vue sur la Montagne Noire, le Sillon Audois, et autres, seront valorisés par le choix de localisation du chemin piéton.
- Des arrêts minutes devront être prévus afin de prévenir certains accès prioritaires (véhicules de secours, véhicules de services, véhicules de police, véhicules de services pour PMR, et autres à définir). Ces emplacements seront parfaitement intégrés au projet de façon à satisfaire toutes les conditions définies.
- Les accès véhicules seront contrôlés par un système de bornes escamotables contrôlées par un terminal distant, et garantissant notamment la sécurité du flux piéton. Les véhicules autorisés devront être clairement définis : à ce jour il est évoqué l'opportunité d'un accès réservé exclusivement aux résidents de la Cité, aux livraisons (entre 06h et 10h00 selon le règlement
horaire), ainsi qu'aux secours et navettes. Les modalités d'accès seront étudiés : identification par badge, surveillance caméra, sens unique, double sens, sens alterné, …
- Les différents accès menant à la Cité et s'effectuant jusqu'alors par les fossés, sont désormais reportés sur le Prado :
- Création des accès véhicules des habitants.
- Création des accès navettes hôtels reliant l'aire d'accueil des hôtels de la Cité, parcelle NT044, et les différents hôtels de la Cité (cf plan de circulation Systra Sareco) ; elles prennent en charge les bagages et les clients des hôtels, selon une rotation optimisée.
- Création des accès véhicules ponctuels des commerçants selon des horaires précis.
- Création des accès véhicules de livraison selon des horaires précis.
Le projet proposera des solutions aux conflits d'usages : liaison confortable et sécurisée pour les piétons, circuit et arrêts de bus repositionnés, accès au parking de délestage déplacé, prise en compte du petit train touristique, des cyclistes, des motards.
La Promenade de la Narbonnaise comprend le chemin de Montlegun depuis le parking Cité Porte Narbonnaise (ex-délestage) jusqu'à la Porte de la Narbonnaise, ainsi que la place des Citadins la traversée de la rue Gustave Nadaud, l'esplanade du Prado, le jardin du Prado, le parvis du cimetière.

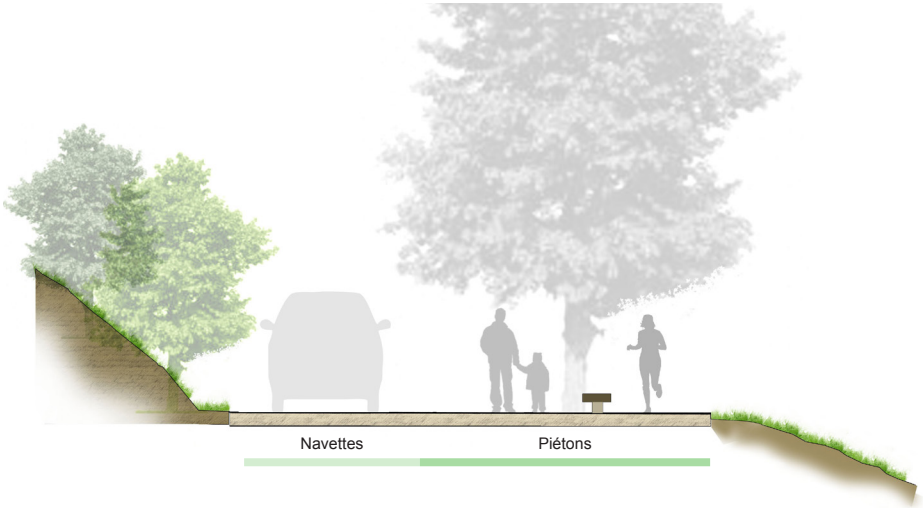

Principe d'aménagement de la Promenade Narbonnaise - illustration Folléa Gautier

Action 7
Requalification du parking de Délestage en aire de stationnement Cité Porte Narbonnaise.

Objectifs visés :
Le parking de délestage a été aménagé provisoirement en 2016 pour initier la réorganisation des stationnements suite à la suppression des voitures dans les fossés et le transfert de l'aire de service de camping-cars à côté du camping municipal.

Le parking de délestage sera le principal parking de stationnement des visiteurs avec une capacité de 1.000 véhicules légers (VL), 20 autocars et 50 emplacements motos, ainsi que des emplacements campings-cars.
Il devra :

- Offrir un accueil de qualité aux visiteurs
- Proposer un espace de stationnement paysager maîtrisé (réseaux d'évacuation des eaux, éclairage, mobiliers divers, conteneurs enterrés...), travaillés en alcôves végétalisées.
- Assurer une liaison piétonne sécurisée et confortable avec la Promenade de la Narbonnaise, permettant un accès aux publics à mobilité réduite.
- Anticiper les points d'accroche des futurs cheminements piétons, précisés dans l'étude paysagère de l'Île et Bords d'Aude et Grand Paysage au volet Chemins de l'OGS, visant à la découverte élargie du site classé.
- Le projet étudiera les aménagements en fonction de la saisonnalité afin de proposer une réponse la plus appropriée aux valeurs du site, en favorisant des aménagements doux. Les revêtements de surface seront plus ou moins minéralisés ou végétalisés selon le degré de fréquentation des espaces concernés et l'adaptation aux usages touristiques et aux conditions climatiques. Ce degré de sollicitation sera approché sous l'angle de la haute et basse saison touristique et de la répartition des capacités de stationnements que cela suppose.
- Centraliser la gestion au moyen d'une régie stationnement pour optimiser les entrées sorties (avec un local d'exploitation sur site).

Principes de l'action
Destination :
Parking visiteurs 1000 places V.L, 20 places autocars et 50 emplacements motos, ainsi que des emplacements camping-cars.

Accès et Circulations :
L'accès existant au parking de délestage est supprimé aux abords du parking de délestage, la rocade et son carrefour seront réaménagés en conséquence pour permettre un nouvel accès sécurisé au parking d'accueil Cité Porte Narbonnaise avec des entrées/sorties adaptées (cf action 7.4 de l'OGS). Les espaces délaissés de la rocade dans ce secteur seront à considérer fortement et des propositions de requalifications compléteront le projet.
- Un revêtement de voies de circulation adapté à une fréquentation importante et au contexte paysager.
- Les circulations piétonnes sont dissociées des espaces de circulation véhicules. et permettront un cheminement confortable et sécurisé dans l'aire de stationnement jusqu'à la Promenade de la Narbonnaise.

Aussi, le projet veillera au bon fonctionnement du site dans sa globalité, et devra s'inscrire conformément en lien avec l'action 7.4 de l'OGS qui consiste en la reprise de ses accès et du carrefour de la rocade.

Programmation architecturale destinée à l'exploitation et l'accueil du parking.
Des espaces bâtis permettront d'abriter les fonctions liées au fonctionnement de l'ensemble des parcs de stationnements de la Cité, ainsi que celles liées à l'accueil des usagers du parking touristique Cité Porte Narbonnaise. L'architecture devra s'intégrer au mieux au contexte environnant, notamment en ce qui concerne la composition de ses volumes, ses matériaux, et son écriture architecturale. Les éléments programmatiques répondent aux besoins du maître d'ouvrage ainsi qu'au gestionnaire du parc de stationnement ; à ce jour doivent être prévus :

- accueil des usagers : un guichet pour la vente d'abonnements, des sanitaires publics, et un service de location de poussettes pour enfants.
- local d'exploitation : un bureau pour le chef de parc, un bureau pour le directeur, une salle de coffre, un vestiaire avec douche et sanitaires pour le personnel, un atelier de travail, et une salle aménagée pour les chauffeurs de bus. En cas de défaillance du réseau électrique régulier, le local d'exploitation devra être équipé d'un dispositif prenant le relais afin d'assurer un fonctionnement continu.

La surface totale est évaluée à 100 m^2, pouvant être regroupée ou répartie en différents bâtiments selon les opportunités offertes par l'aménagement du parc de stationnement et de ses accès. Le projet devra présenter un positionnement stratégique ainsi qu'une logique fonctionnelle, tous deux précisément réfléchis afin de satisfaire au fonctionnement global.

Sur le plan du développement durable une attention particulière sera porté à l'économie d'énergie.

Stationnements
- l'extension du parking existant sur la parcelle NP07, actuellement en procédure d'acquisition, est nécessaire et permettra d'envisager une requalification paysagère tout en conservant la même capacité d'accueil (1000 places véhicules, 20 places autocars, et 50 places motos) : les places de stationnement sont regroupées en poches délimitées par des plantations d'arbres et d'arbustes apportant de l'ombre et de la fraîcheur durant les mois d'été ; les aménagements sont pensés en fonction de la saisonnalité (pour les usages : haute et basse saison touristique, et pour le paysage : variation de la végétation en fonction des saisons) afin de proposer une réponse la plus appropriée aux valeurs du site, en favorisant des aménagements doux sur la parcelle NP07.
- la parcelle NP09 est envisagée comme alternative d'acquisition à la parcelle NP07 afin de satisfaire aux nécessités d'extension.
- l'évacuation des eaux pluviales sera traitée essentiellement par des dispositifs paysagers faisant partie intégrante du projet.
- les surfaces imperméabilisées seront réduites à leur stricte minimum.

<u>Informatisation de la gestion et péage</u>
- une informatisation des parkings de la Cité est mise en place pour gérer le stationnement en temps réel, les disponibilités et le re-routage par signalisation lumineuse vers les parkings disponibles et éventuellement en Bastide ; une signalisation adaptée au site patrimonial sera proposée.
- un câblage général du site permettant le raccordement des logiciels de gestion et des caméras des parkings.

L'emprise actuelle du parking de délestage.

Les potentielles extensions du parking Cité Porte Narbonnaise.

Action 7.4
La reprise des accès du parking Cité Porte Narbonnaise & reprise du carrefour de la rocade.

Objectifs visés :
- Requalifier l'accès de la cité côté Porte Narbonnaise,
- Assurer un cheminement sûr, lisible et accessible pour les modes doux,
- Dissocier les circulations piétonnes des espaces de circulation véhicules,
- Améliorer l'accès au parking Cité Porte Narbonnaise (ex-délestage),
- Améliorer l'aménagement existant du stationnement en termes de paysage et d'environnement,
- Aménager et sécuriser le carrefour de la Rocade RD 6161 et la Voie Médiévale,
- Aménager et embellir le carrefour de la Voie Médiévale et du chemin de Montlegun,
- Coordonner les aménagements voiries avec le futur projet sur le parking Cité Porte Narbonnaise (ex-délestage),
- Limiter l'impact du projet sur l'environnement, tant en phase chantier que tout au long de sa durée de vie (bruit, matériaux, imperméabilisation des sols et gestion des eaux de ruissellement, etc.)
- Traiter les délaissés en bordure de rocade et faire des propositions de requalification dans le cadre du nouvel aménagement.

À certains endroits les emprises pouvant être limitées, la priorité des aménagements doit être donnée telle que définie ci-dessous, dans le respect de la réglementation existante, de la loi LAURE (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie), et de la loi pour l'égalité des droits et des chances (Loi « handicap ») :

1. Piétons,
2. Cyclistes,
3. Transports en commun,
4. Véhicules motorisés, dont le stationnement.

Principes de l'action :
Un programme ne constitue pas en soi un document proposant une solution unique d'aménagement permettant de répondre aux objectifs définis dans le présent document. Cependant, fort de son expérience et afin de tenir compte de la règlementation en vigueur, l'ATD propose dans cette partie du programme une ou plusieurs solutions possibles d'aménagements. Il s'agit bien à ce stade de l'étude de propositions. Il appartiendra au Maître d'oeuvre retenu pour l'aménagement de proposer une série d'aménagements répondant aux objectifs du présent programme. Ses propositions ne devront pas forcément suivre les préconisations détaillées ci-dessous. :

Détails des aménagements :

Carrefour RD6161 / Voie Medievale
- Créer un giratoire pour gérer tous les flux de circulations ;
- Raccorder les chemins communaux au giratoire ;
- Créer un aménagement paysager sur le centre et les abords du giratoire
- Intégrer la circulation des modes doux ;
- Implanter le giratoire sur l'emprise existante pour éviter des déblais/remblais importants ;

Carrefour Voie Médiévale / chemin de Montlegun
- Créer un giratoire franchissable ;
- Créer un aménagement paysager sur les abords ;
- Intégrer la circulation des modes doux ;
- Déplacer le giratoire le plus possible vers la rocade hors la Promenade Narbonnaise pour éviter la covisibilité au monument, éviter les ruptures de cheminements piétons, et éviter tout conflit d'usages ;
- Intégrer la gestion des bornes d'accès à la Cité ;
- Coordonner les aménagements voiries avec le futur projet sur le parking de délestage

Chemin de Montlegun :
- Raccorder les entrée et sortie du parking de délestage ;
- Gérer la traversée du cheminement mode doux vers la Cité ;
- Intégrer la circulation des modes doux ;
- Permettre l'accès des habitants du quartier Ozanam et de la rue de Vantadour ;
- Créer un aménagement paysager ;
- Coordonner les aménagements voiries avec le futur projet sur le parking de délestage ;

Accès au parking Cité Porte Narbonnaise
- Des chenaux d'accès VL à déterminer, deux chenaux autocars, et un chenal motos.
- Des caisses automatiques regroupées pour l'ensemble des zones de parking Délestage.
- Un revêtement de voies de circulation adapté à une fréquentation importante et au contexte paysager.
- Les circulations piétonnes sont dissociées des espaces de circulation véhicules. et permettront un cheminement confortable et sécurisé dans l'aire de stationnement jusqu'à la Promenade de la Narbonnaise.
- Une aire d'arrêt minute bus sera aménagée.

Aussi, le projet veillera au bon fonctionnement du site dans sa globalité, une attention particulière sera portée sur la résolution urbaine des accès à tous niveaux : habitants, visiteurs, livraisons Cité. Le projet prendra en considération une échelle élargie aux quartiers avoisinant, de sorte à ne pas créer d'enclave, et permettre des accès facilités entre les différentes entités que sont la rocade, le parking délestage, l'avenue du Général Leclerc (ancienne RN113), et les quartiers au nord du parking (Ozanam, St Georges, …).

Agence Technique Départementale ATD11
L'ingénierie au service des collectivités

Solution 2: Sol 1 + Giratoire sur la RD 6161

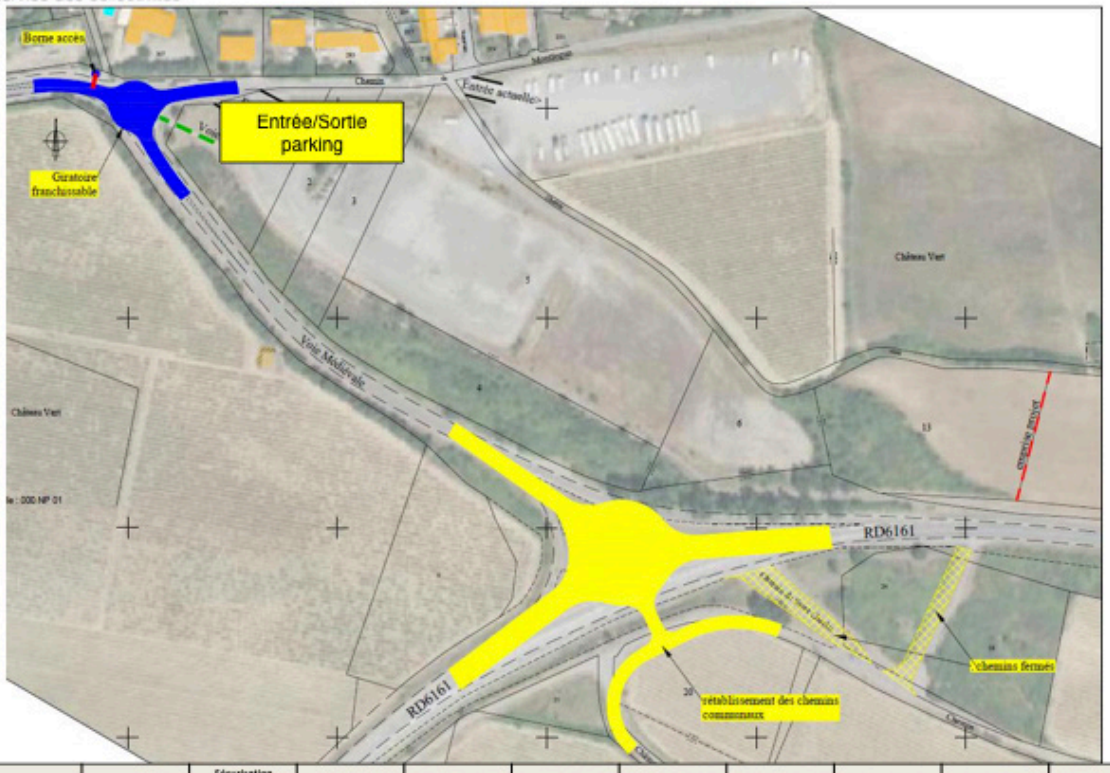

	Porte d'entrée architecturale	Sécurisation carrefour Voie Médiévale/ RD6161	Gestion bornes d'accès	Stationnement intempestif voie Médiévale	Impact sur le parking	Contraintes environnementales	Contraintes techniques	Acquisition	Planning opération	Coût
Solution 2	+	++	+	=	+	-	-	-	-	=

Action 8
Requalification du parking Delteil en stationnement réservé Cité et espace paysager sur le plateau haut.

Objectifs visés
Dans le programme OGS, le parking Delteil devient celui dédié aux habitants et professionnels de la Cité (commerçants, hôteliers, CMN...).
Il est en effet le plus proche après suppression du stationnement des fossés. Sa taille lui permet également d'accueillir le stationnement deux-roues des visiteurs (vélos).

Les objectifs sont de :
- Offrir un stationnement réservé aux habitants et professionnels de la Cité après suppression du parking des Fossés.
- Offrir un stationnement de proximité aux vélos
- Assurer un aménagement paysager de qualité pour cet espace, particulièrement visible depuis le Monument et la Promenade de la Narbonnaise : ombrage, perméabilité des sols, …).
Le schéma de déplacement identifie un plateau haut paysager et un plateau bas de stationnements : cette proposition sera privilégiée.
- Aménager des liaisons piétonnes confortables entre le parking et la Porte de la Narbonnaise, malgré le fort dénivelé.
- Gérer et préserver la vie de la Cité avec un accueil habitants, dont les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, services en lien avec l'activité économique (hôtels, personnels..).

Principes de l'action :
Restructuration-requalification de l'emprise actuelle décomposée en un plateau haut et un plateau bas.

Destination :
- le plateau bas de Delteil : il inclura l'emprise actuelle du giratoire situé en pied de parking et proposera entre 280 et 300 places. Des stationnements pourront être réservés pour les habitants (60 places environ) et pour les clients des hôtels, gîtes et chambres d'hôtes de la Cité et professionnels de la Cité (commerçants permanents et saisonniers, sous condition d'abonnement).

- le plateau haut de Delteil : Il sera paysager pour s'intégrer parfaitement dans l'environnement immédiat de la Cité et permettra un accès à la promenade narbonnaise. Certains usages pourront néanmoins être étudiés (retournement du petit train, stationnement taxi et urgences, secours, aire de pique- nique et stationnement habitants…)

Circulations :
- Les entrées/sorties véhicules sont réorganisées au niveau des actuelles sorties en pied de parking.
- La gestion des parkings sera encadrée par des conditions d'accès spécifiques ou par badge. Une interphonie permet la gestion des incidents d'exploitation depuis le local d'exploitation situé sur le parking Cité Porte Narbonnaise (ex-délestage).
- Un câblage général du site permettant le raccordement des logiciels de gestion et des caméras.
- Le revêtement des voies de circulation sera adapté à une fréquentation importante. Le choix des matériaux sera déterminant pour garantir une bonne intégration à l'environnement.
- Les circulations piétonnes seront dissociées des espaces de circulation véhicules. Elles seront organisées pour permettre un cheminement confortable et sécurisé entre les espaces de stationnement et l'esplanade de la Porte Narbonnaise. Le parking étant étagé entre les deux plateaux, une rampe respectant les normes d'accessibilité permettra de passer d'un «niveau» de stationnement à l'autre niveau jusqu'à la Promenade de la Narbonnaise; et faciliter le transport des personnes et matériel ou marchandises.
- La sortie piétonne principale est située face à la Porte Narbonnaise. Elle fera l'objet d'un aménagement spécifique et de qualité pour un confort d'utilisation malgré la pente.

Stationnement :
- Le parking du plateau bas est réorganisé permettant de réduire l'impact visuel des voitures et des voiries depuis la promenade de la Narbonnaise. L'évacuation des eaux pluviales sera traitée.
- Des stationnements vélos sont intégrés dans la partie supérieure du parking, à proximité de l'entrée.
- Des stationnements de services pour les véhicules électriques de livraison Cité ou de transport des PMR sont prévus.
- Des stationnements réservés pour les habitants de la Cité.
- Des stationnements minutes livraison.
- Une Aire d'arrêt des taxis et services de secours.
- Des stationnements équipés de bornes électriques de rechargement.

Gestion actuelle :
Parking Delteil : Propriété Ville de Carcassonne, gestion SPIC Stationnement de Carcassonne.

Aménagement du parking Delteil – scénario SYSTRA / SARECO

Entrée / sortie à aménager rue Camille St Saëns

Connexion piétonne à aménager

Entrées existantes à supprimer dans le cadre de la piétonisation de la Porte Narbonnaise et de la Voie Médiévale

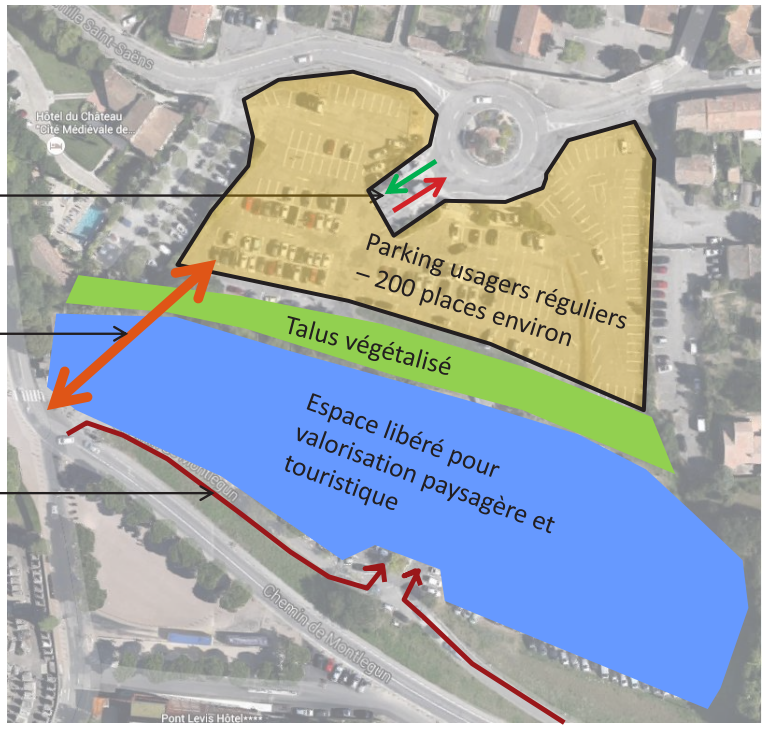

NB: En optimisant l'aménagement de la parcelle, et en supprimant le rond-point, la capacité peut être portée à 300 places environ (cf. schéma de principe en page suivante)

Aménagement du parking Delteil (poche basse) – schéma détaillé

Exemple d'aménagement possible de la poche basse du parking Delteil (287 places)

Ajout possible de 24 places moyennant ajustement du talus

Action 9
Requalification du parking Tripier-Trivalle en stationnement saisonnier de quartier et Cité.

Objectifs visés
Dans le schéma général de réaménagement de l'accueil côté Narbonnaise, le parking Tripier-Trivalle est dédié aux professionnels de la Cité (commerçants, hôteliers, CMN...) ainsi qu'aux habitants des rues Trivalle et Nadaud, durant les semaines de pic de fréquentation, ces rues étant libérées de leur stationnement. Les objectifs de cet aménagement sont :
- Organiser le stationnement des habitants des rues Trivalle et Nadaud durant les pics de fréquentation
- Aménager une aire de stationnement et ses accès avec une qualité paysagère (covisibilité avec la Cité), ombragée et sécurisée.
- Accueillir le stationnement deux-roues des visiteurs (vélos).
- Avoir une gestion différenciée des entrées/sorties

Principes de l'action
Destination :
- 180 places destinées aux professionnels de la Cité ainsi qu'aux habitants des rues Trivalle et Nadaud durant les pics de fréquentation et éventuellement d'autres usagers selon la période d'exploitation.

Circulation et stationnement :
- Les circulations motorisées sont adaptées à une fréquentation normale. Les places de stationnements et les circulations piétonnes sont réalisées de façon à réduire les surfaces imperméabilisées.
- Un couvert arboré généreux permettra d'offrir de l'ombre et de réduire l'impact visuel des voitures et des voiries depuis la Cité et la rue Gustave Nadaud. L'évacuation des eaux pluviales sera traitée.
- L'entrée du parking est réaménagée.
- Les liaisons piétonnes menant à la Cité sont réaménagées, ainsi que les accès véhicules remontant à la Cité, rue Gustave Nadaud.
- L'arrêt de bus est repositionné, prenant en considération les liaisons piétonnes.

Gestion :
- La gestion des parkings sera encadrée par des conditions d'accès spécifiques ou par badge. Une interphonie permet la gestion des incidents d'exploitation depuis le local d'exploitation situé sur le parking Cité Porte Narbonnaise (ex Délestage).
- Un câblage général du site permettant le raccordement des logiciels de gestion et des caméras.
- Prévoir une gestion différenciée selon la haute/basse saison, notamment concernant le type d'usagers et les modalités d'accès.

Gestion actuelle :
- Parking Tripier : Propriété Ville de Carcassonne, gestion SPIC Stationnement de Carcassonne.

* Capacité actuelle avant projet de 220 places, et 180 places prévues après aménagement paysager.
Parcelle AS0275 classée Monument Historique

Parking Tripier actuel

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PORTE NARBONNAISE DE LA CITÉ DE CARCASSONNE

Venez découvrir le projet sur notre site **www.grandsite-carcassonne.fr**
donner votre avis **concertation@grandsite-carcassonne.fr**

Parkings Tripier & Delteil

Un stationnement réservé aux habitants du quartier, commerçants et personnels de la Cité au sein du parking Tripier.
Un stationnement sera réservé aux abonnés et habitants de la Cité au sein du parking Delteil.
Les parkings seront requalifiés de façon à mieux s'intégrer au paysage.

Projet **La Promenade Narbonnaise** - scénario d'aménagement - *illustration Folléa Gautier*

Promenade Narbonnaise

Une voie piétonne large et des navettes, pour un trajet tout confort entre la Cité et l'aire de stationnement Porte Narbonnaise.

450 mètres piéton

Prado

Le jardin, l'esplanade, et le parvis du cimetière seront entièrement requalifiés dans la continuité de la Promenade Narbonnaise pour une valorisation de la Porte d'Entrée Cité. Les accès véhicules menant à la Cité s'effectueront directement par le Prado et non plus par les fossés.

Aire de stationnement Cité Porte Narbonnaise

Le parking de délestage sera transformé en aire de stationnement paysagère arborée, pour un meilleur accueil des visiteurs.

1.000 places voitures
60 places de camping-cars
20 places autocars
50 places motos

Fossés de la Cité

La voie d'accès des véhicules menant à la Cité sera supprimée et reportée sur l'esplanade du Prado. Ainsi, les fossés retrouveront un aménagement simple, enherbé, qui valorisera le caractère défensif de cet ouvrage militaire situé en pied de remparts.

Projet **Les Fossés de la Cité** - scénario d'aménagement - *illustration Folléa Gautier*

Giratoire rocade et accès à l'aire de stationnement

Les accès sont revus intégralement depuis la rocade jusqu'à l'aire de stationnement pour une entrée Cité valorisée et une sécurité optimisée.

P Aire de stationnements (Cité Porte Narbonnaise, Delteil, Tripier)

Centre d'accueil touristique Cité Porte narbonnaise

Promenade Narbonnaise (piétons et navettes)

Contrôle d'accès

Espaces paysagers

OPÉRATION
GRAND SITE

Syndicat Mixte du Grand Site
de la Cité de Carcassonne

Hôtel de ville 32, rue Aimé Ramond
11835 Carcassonne Cedex 9
Tél. 04 68 77 78 81 - Fax 04 68 77 74 93
contact@grandsite-carcassonne.fr
www.grandsite-carcassonne.fr